

MARTINIQUE

LABEL « PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE »



Bilan 2015

LABELLISATION DU PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE, ORIGINE ET PORTÉE :

Le « *label du Patrimoine du XX^e siècle* » a été lancé par le Ministère de la Culture et de la Communication en 1999 ; il a pour objet d'identifier et de signaler à l'attention du public, au moyen d'un logotype conçu à cet effet, les constructions et ensembles urbains protégés ou non au titre des Monuments Historiques ou des espaces protégés (ZPPAUP, AVAP, Secteurs sauvegardés) dont l'intérêt architectural et urbain justifie de les transmettre aux générations futures comme des éléments à part entière du patrimoine du XX^e siècle. Le signalement est accompagné par des actions de sensibilisation et de diffusion auprès des élus, des aménageurs et du public (expositions, publications...).

Les actions de labellisation se déroulent en trois phases :

- la mise en place de groupes de travail chargés d'élaborer et de valider les listes. Ils associent notamment les chercheurs de l'Inventaire, les chargés d'études documentaires des monuments historiques, les Architectes des bâtiments de France et les enseignants chercheurs des écoles d'architecture et des universités.

Ces listes sont présentées aux Commissions régionales du patrimoine et des sites (CRPS) et approuvées ensuite par le Préfet de Région.

- l'apposition des plaques sur les édifices désignés sur les listes,

- des actions de communication, de promotion et de publication avec notamment la publication sur Internet (Base Mérimée, domaine Label XX^e siècle) des éléments labellisés.

Mesures de signalement

Dans le but d'identifier et de signaler à l'attention du public les immeubles ou territoires labellisés, un logotype « Patrimoine du XX^e siècle » a été créé par Patrick Rubin et Valérie de Calignon, est figuré sur une plaque.

Diffusion

De nombreuses actions de sensibilisation et de diffusion ont été conduites par le Ministère de la Culture et de la Communication et plus particulièrement les Directions régionales des affaires culturelles, telles que des expositions, des publications ou encore des émissions.

Le réseau des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), ainsi que celui des Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH) concourent également à la promotion des édifices labellisés.

La liste des édifices labellisés au titre du patrimoine du XX^e siècle (en cours d'actualisation) sera bientôt accessible sur l'Atlas des patrimoines.

A ce jour, près de 2300 édifices ou ensembles urbains ont reçu ce label dont un tiers non protégés au titre de la loi de 1913 relative aux monuments historiques.

LABELLISATION DU PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE EN MARTINIQUE :

Lors de la dernière Commission régionale du Patrimoine et de sites (CRPS) tenue le 20 avril 2015 en préfecture de la Martinique, les membres ont votés en faveur des premières labellisations.

Si l'on se réfère à la recommandation n° R (91) 13, adoptée par le Comité des ministres du 9 septembre 1991, les critères de sélection pour une protection des éléments les plus significatifs du « Patrimoine du XX^e siècle » sont :

- l'opportunité de reconnaître la valeur des créations significatives dans l'ensemble des styles, types et méthodes de construction du vingtième siècle ;
- la nécessité de retenir pour la protection non seulement les œuvres des créateurs les plus renommés d'une période ou d'un type d'architecture, mais aussi des témoignages moins connus, significatifs de l'architecture et de l'histoire d'une période ;
- l'importance de prendre en compte parmi les facteurs de sélection d'une création non seulement ses données esthétiques, mais aussi son apport du point de vue de l'histoire des techniques et des évolutions politique, culturelle, économique et sociale ;
- l'indispensable ouverture de la protection à l'ensemble des composantes de l'environnement bâti, comportant non seulement les constructions indépendantes, mais aussi les structures produites en série, les lotissements, les grands ensembles et les villes nouvelles, les espaces et aménagements publics ;
- le besoin d'étendre la protection aux décors extérieurs et intérieurs ainsi qu'aux équipements et mobiliers conçus en même temps que l'architecture et donnant son sens à la création architecturale.

En ce qui concerne la Martinique, toutes constructions érigées au XX^e siècle et dont les courants architecturaux s'inspirent de styles néo-classiques, néo-créoles, etc. ne peuvent s'inscrire dans cette démarche de labellisation. Toutefois, tous bâtiments faisant appel à des méthodes de construction du vingtième siècle (béton armé, structures acier, etc.), et présentant des avancées architecturales formelles, etc. ou réalisé par un architecte connu, ou moins connu, doit faire l'objet d'un dossier en vue de sa labellisation.

Ces erreurs d'interprétation du label « Patrimoine XX^e siècle », en Martinique, font que la base Mérimée du Ministère de la Culture et de la Communication référence actuellement trente-neuf bâtiments. Pour certains, il y a une erreur d'interprétation sur le style et le courant architecturale comme par exemples, la Résidence les Tourelles, la Villa Louisiane, la Villa Sobesky, etc.. Et, pour d'autres, aucune commission ne s'est prononcée officiellement pour valider le label.

Le 12 mai 2015 ont été labellisés sept constructions déjà protégées au titre des Monuments historiques :

- Les vestiges de l'habitation appelée « Château Aubery » situé sur la R.N. 6 à Ducos – Martinique, parcelle n°10 – section N, déjà inscrits au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n° 92-2807 du 31 décembre 1992 ;
- L'Église Sainte-Thérèse située, place de l'Église à Fort-de-France – Martinique, parcelle n°746 – section AP, déjà inscrite au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n°11-03 246 du 22 septembre 2011 ;
- Lycée Schoelcher c'est-à-dire, l'ensemble des bâtiments installés sur les trois terrasses y compris leurs escaliers d'accès situé 44, boulevard Robert Attuly à Fort-de-France – Martinique, parcelle n°598 – section BD, déjà inscrit au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n°10-00233 du 19 janvier 2010 ;
- La Maison Didier situé au 17, rue Martin Luther King à Fort de France – Martinique, parcelle

n°777 –section BD, déjà inscrit au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n° 2013350-0039 du 9 janvier 2015 ;

■ La Villa Monplaisir, y compris sa clôture et ses portails. Cet ensemble situé 5, boulevard de Verdun à Fort-de-France – Martinique, parcelle n°541 – section BD, déjà inscrite au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n°10-02 655 du 16 août 2010 ;

■ L'Église Saint-Joseph située au Prêcheur – Martinique, parcelle n°472 – section A, déjà inscrite au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n°2012-03246 du 25 avril 2012 ;

■ L'Observatoire du Morne des Cadets situé à Fonds Saint-Denis (Morne Moustin) – Martinique, parcelle n° 98 – section H, propriété du Département, déjà inscrit au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n° 2012-116-0002 du 25 avril 2012.

A cela s'ajoutent deux autres constructions :

■ L'Église Saint-Christophe située 6 rue Saint-Christophe à Fort-de-France,

■ L'immeuble d'habitation « La Nationale », situé 30, boulevard du général de Gaulle à Fort-de-France.

Lors de dernier CRPS du 08 décembre 2015, un autre ensemble de bâtiments a été labellisés

■ Bellefontaine : Église paroissiale Saint-Pierre-Aux-Liens, rue Aristide Hardion,

■ Bellefontaine : Maison bateau Torgiléo, Rue Félix-Eboué,

■ Ducos : École de fille «Les Flamboyants», 37, rue Zizine et des Etages ; place André-Aliker,

■ Ducos : Immeuble Edouard-Edouarzi, 8, place Asselin-de-Beauville

■ Fort-de-France : Caisse générale de Sécurité Sociale, Jardin Desclieux

■ Fort-de-France : Imprimerie France-Antilles, Place François-Mitterrand,

■ Fort-de-France : Maison des Syndicats, 4, boulevard du Général-de-Gaulle,

■ Fort-de-France : Porte du tricentenaire (porte du parc floral), Place Gallieni,

■ Fort-de-France : Observatoire météorologique, Morne Desaix,

■ Fort-de-France : Banque des Antilles Françaises (BDAF), 28-34, rue Lamartine, 39, rue Moreau-de-Jonnès,

■ Fort-de-France : Banque Crédit Martiniquais, actuellement BRED, 17, rue de la Liberté,

■ Fort-de-France : Immeuble «Au Printemps», actuellement Galeries Lafayette, 10, rue Victor-Schoelcher,

■ Fort-de-France : Pharmacie ou l'hôtel des voyageurs «l'Impératrice», 15, rue de la Liberté,

■ Fort-de-France : Maisons des officiers, Fort Desaix,

- Fort-de-France : Lycée de Bellevue, 8, rue Marie-Thérèse-Gertrude ; rue du Petit-Pavois,
- Fort-de-France : Immeuble Antilles, 30-32 rue François Arago, 44 rue Garnier Pagès
- Fort-de-France : Maison Tarin, 12, route de l'Entraide,
- Fort-de-France : Chapelle du Christ Roi – Chapelle Bethléem, place Nardal,
- Fort-de-France : Fort Saint-Louis – Guérite d'entrée, Boulevard Chavalier Sainte-Marthe,
- Le Lamentin : Ex-Hôtel de ville, Rue Victor-Schoelcher, rue Capitaine des Marelles-Hardy,
- Le Marin : École de fille Mixte A, rue Victor-Lamon,
- Rivière-Pilote : Église Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Monfort, quartier Régale,
- Saint-Pierre : Maison Roy-Camille, 115, rue Victor-Hugo,
- Saint-Pierre : Hôtel de ville, rue Caylus,
- Schoelcher : Lotissement Petit Paradis

La répartition actuelle des bâtiments labellisés « patrimoine du XXe siècle » est la suivante :

architecture religieuse : 6
 architecture domestique : 11
 architecture de culture – recherche – sport – loisir : 2
 architecture scolaire : 3
 architecture artisanale commerciale et tertiaire : 4
 architecture militaire : 1
 architecture civile publique : 4
 architecture fiscale ou financière : 2
 architecture hospitalière d'assistance ou de protection sociale : 1

La répartition par commune est la suivante :

Bellefontaine : 2
 Ducos : 3
 Fort-de-France : 21
 Fonds-Saint-Denis : 1
 Lamentin : 1
 Marin : 1
 Prêcheur : 1
 Rivière Pilote : 1
 Saint-Pierre : 2
 Schoelcher : 1

Commune **BELLEFONTAINE**
 Adresse rue Aristide Hardion
 Dénomination **ÉGLISE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS**
 Propriétaire Association diocésaine

« L'église Saint-Pierre-aux-Liens de Bellefontaine a été construite en 1962 à l'initiative du Père Aubillard pour remplacer une église trop étroite. Le chantier est réalisé par les paroissiens pour le gros œuvre et la charpente par Pierre Alanic menuisier de la commune.

Cette église halle de belle dimension comporte une charpente en forme de carène de vaisseau renversé, un mobilier liturgique fixe en terre cuite comprenant fonts baptismaux, confessionnaux, autel, sièges des célébrants, etc. et six sculptures en fer forgé réalisé par l'artiste René Corail dit Khoko ou Coco (1932-1998) au revers de la façade principale.

Son clocher, de plan rectangulaire et élancé en élévation, est séparé de la nef et comporte quatre cloches : Éliane, Marie, Virginie et Louise baptisé en 1959.

Cet ensemble, d'une grande simplicité et rigueur spatiale, construit en andésite locale renouvelle le vocabulaire formel de la construction religieuse en Martinique tout en rappelant les anciennes chapelles des XVIIe et XVIIIe siècles par l'usage de la charpente apparente. »



Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015

Commune **BELLEFONTAINE**
 Adresse rue Félix Eboué
 Dénomination **MAISON TORGILEO**
 Propriétaire privé

«Le Torgiléo est construit en 1948 par l'ingénieur et géomètre, Victor Dubois. La construction dure cinq ans. Le nom de Torgiléo est la contraction de Victor, le prénom de M. Dubois, Virginie, le prénom de sa femme et Léo, celui de leur fils.

La déclaration est faite au Ministère de la Marine et le Torgiléo obtient un drapeau avec l'inscription de son nom. Une extension vers l'arrière (cuisine et salle à manger actuelles) est entreprise en 1950.

Laissée à l'abandon dans les années 60, la maison est rachetée vers 1970 par M. Jean-Angèle, ami de la famille, qui la rénove. De 1997 à 2000, elle devient un restaurant.

Le Torgiléo comporte un étage de soubassement et un rez-de-chaussée surélevé. Il est construit sur le modèle des anciens bateaux de croisière.

Le soubassement se compose de deux chambres et d'une citerne. Le rez-de-chaussée surélevé est accessible par les escaliers extérieurs latéraux. Des portillons en fer forgé représentant des objets ou créatures maritimes (ancres, bateau, poissons) sont situés en haut des escaliers. On distingue trois parties : à l'avant, les chambres ou « cabines » distribuées par un couloir central, au centre, le pont bordée de rambardes à bords plats qui fait office de terrasse, à l'arrière, la salle à manger et la cuisine.

L'édifice construit très solidement ne rencontre pas de problèmes majeurs (aucune fissure) mais souffre d'un manque d'entretien et de défauts mineurs d'étanchéité des terrasses.

Le Torgiléo reste un bâtiment emblématique pour la commune de Bellefontaine.

Le Torgiléo est une œuvre atypique et attachante où chaque détail a été pensé pour rappeler l'univers nautique. »

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **DUCOS**
 Adresse R.N. 6
 Dénomination **CHÂTEAU AUBERY**
 Propriétaire Commune

Stylistiquement, cette construction est difficile à classer, le « Château Aubéry » peut se rattacher, pour partie seulement, au modernisme. L'usage libre de voiles en béton à travers d'audacieux porte-à-faux, l'utilisation de la thématique Art-déco pour certains motifs – les balcons par exemple. Pour le reste, c'est un bâtiment qui renvoi à l'architecture du début du siècle, comme elle fut couramment utilisée en Italie et le pourtour méditerranéen, avec des références au moderne-style et à l'architecture néo-classique.

Aubéry était le patron des « usiniers », terme désignant les industriels du sucre après les regroupements successifs des unités de fabrication. L'architecte est Jules Germain Olivier, celui de la préfecture de Fort-de-France, construite en 1927.

Le procédé constructif est constitué d'une structure métallique porteuse (murs et planchers) posée sur une plate-forme et noyée dans le béton armé légèrement pris entre cette armature. La lettre de consultation des entreprises rédigée par l'architecte en 1928 mentionne « [...] *les fers ronds formeront une armature légère* [...] ».

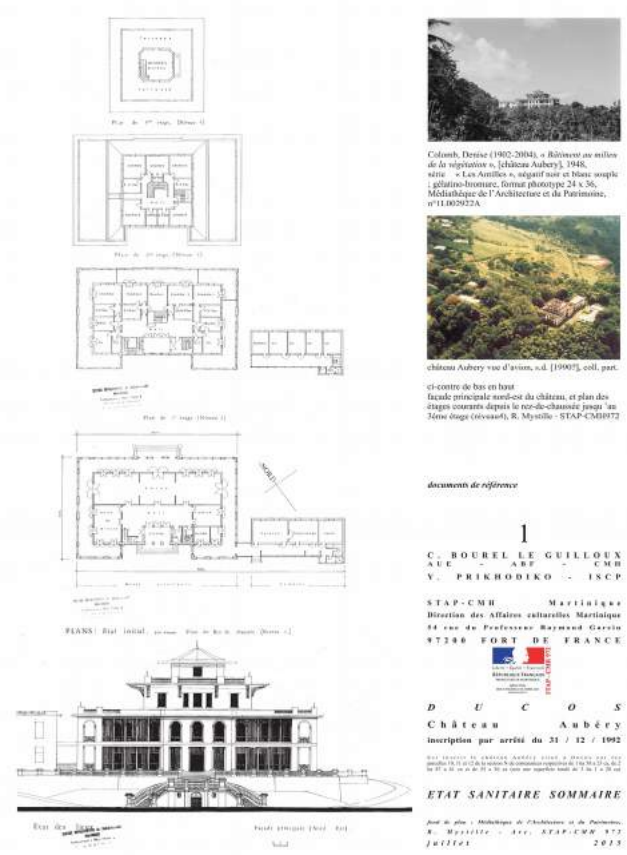
L'immeuble comprenait dix chambres, certaines avec boudoirs, deux salons, une salle de jeu et des communs importants. Le bâtiment principal (hors communs) avait plus de 1100 m² de surfaces habitables et 550 m² de galeries couvertes. Le plan était très classique avec une disposition organisée à partir d'un escalier central et de galeries couvertes périphériques. Les planchers marquetés, les marbres, les ferronneries omniprésentes, les robinetteries dont on dit qu'elles étaient en or, constituaient des éléments remarquables de par leur unicité en Martinique. On cite également Monsieur Cartou pour la réalisation des décors en trompe-l'œil.

Occupé par la famille jusqu'à 1942, l'ensemble est acquis par le Département en 1954 et devient une École Normale. Le bâtiment est cédé gratuitement à l'État en 1966 pour un projet de lycée agricole qui ne verra jamais le jour. Laissé à l'abandon, il sera acquis par la commune de Ducos en 1987.

Aujourd'hui, le bâtiment est toujours désaffecté et son état est très préoccupant. Le parc arboré est retourné à son état de nature, ponctué de constructions sauvages puisant dans cette carrière à matériaux. Toutefois, le « Château Aubéry » résiste et s'impose comme le témoin fantastique de l'histoire moderne de la Martinique.

Inscrit au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n° 92-2807 du 31 décembre 1992

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 12 mai 2015



Commune **DUCOS**
 Adresse 37, rue Zizine et des Etages – place André Alier
 Dénomination **ÉCOLE DE FILLE - « LES FLAMBOYANTS »**
 Propriétaire Commune

« L'école de Ducos est construite en 1950 par le service des Ponts et Chaussées de la Martinique sous la direction de l'ingénieur Pierre Vasseur. Elle fait partie d'un programme de construction de trois écoles qui comprend également celle de Basse-Pointe, située rue du Docteur-Morestin et celle du Marin, boulevard Allègre.

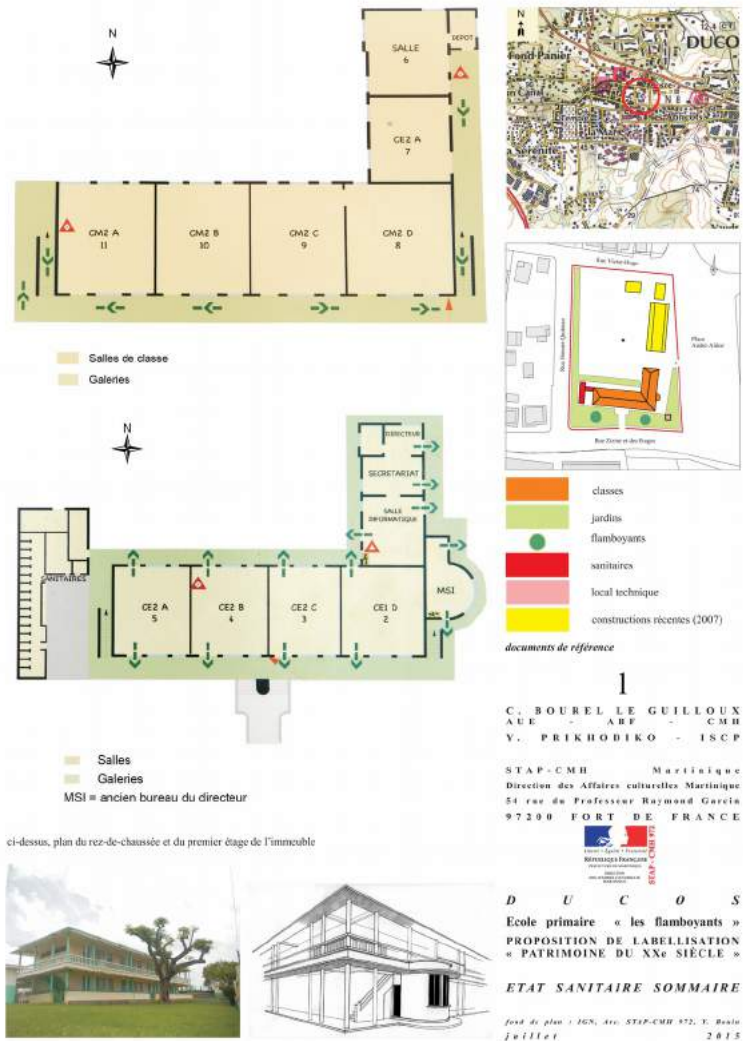
Ces édifices reprennent le même plan-masse, le même vocabulaire esthétique : rythme des poteaux, corniches,... tout en s'adaptant au terrain.

Pour son organisation générale, l'école des Flamboyants est typique de l'architecture scolaire produite en Martinique. C'est une construction à un étage avec des circulations extérieures à l'avant et sur les côtés du bâtiment, des escaliers aux extrémités. Cependant elle présente plusieurs particularités : une esthétique nouvelle grâce à l'emploi du béton, un plan en L.

Derrière sa simplicité se cache en de nombreux endroits un souci du détail : marches de l'escalier avec marche et contremarche, carrelage et portes métalliques des sanitaires, corniches, emploi des courbes et surtout le bureau du directeur qui donne tout son charme à cette école.

Elle est aussi bien mise en valeur par la végétation, notamment l'entrée.

Cette école est particulièrement réussie, par sa fonctionnalité élémentaire, sa simplicité, c'est une architecture plaisante et agréable à vivre. »



Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015

Commune **DUCOS**
 Adresse **8, place Asselin de Beauville**
 Dénomination **IMMEUBLE EDOUARD-EDOUARZI**
 Propriétaire **privé**

« Cet édifice de la place Asselin-de-Beauville est construit dans les années 50 sans architecte par les artisans maçons Richard Aribo et Léon Lienafa.

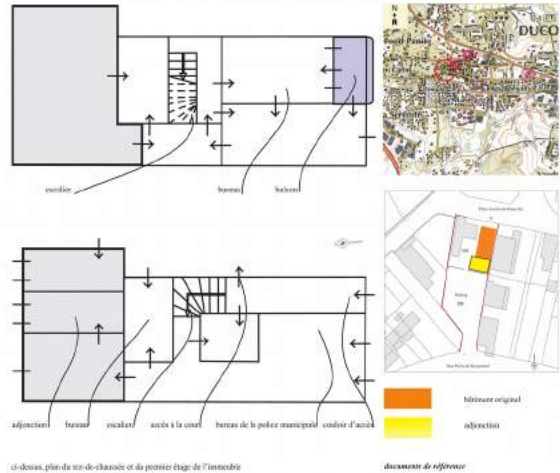
Cet immeuble à deux étages concentre de nombreux éléments de l'architecture urbaine moderniste, telle qu'elle se manifeste en Martinique.

Au rez-de-chaussée, les bandes horizontales des brise-soleil, éléments de béton, sont mises en œuvre, avec une grande habileté.

La terrasse du toit est aménagée en solarium. La façade occupe astucieusement la trame très étroite de la parcelle (moins de 4 m).

Les balcons constituent une volumétrie qui structure la façade. Le béton des garde-corps, tout en rondeurs semble moulé.

Bien que construit "tardivement", le bâtiment perpétue la stylistique de la première période du modernisme. L'immeuble, marque fortement la petite place centrale du vieux bourg de Ducos. »



Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FONDS-SAINT-DENIS**
Adresse Morne des Cadets
Dénomination **OBSERVATOIRE**
Propriétaire Conseil général

Suite à l'éruption de mai 1902, le professeur Lacroix, s'installe dans des conditions rudimentaires sur le Morne des Cadets, pour observer la montagne Pelée. Après une seconde éruption en 1929, la surveillance devient très stricte. La construction d'un nouvel observatoire est décidée en 1932 sur les plans de l'architecte Caillat. Les installations sont réalisées par les entreprises Dormoy et de Selves et livrées en 1935.

Le bâtiment principal de plan rectangulaire, comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage et deux étages de combles (tour).

Le rez-de-chaussée est accessible au sud par un escalier extérieur et un porche hors-œuvre. À l'intérieur, un grand hall central, sur double hauteur, distribue des salles : au rez-de-chaussée plusieurs pièces dont un secrétariat, une salle informatique et une salle de conférences. À l'étage, on trouve des bureaux et des chambres. Deux portes symétriques donnent accès sur l'élévation nord à deux petites terrasses. L'une d'elles mène à l'ancienne salle d'observation. De là, on accède par une échelle à une tour de deux niveaux. À l'est, le second corps de bâtiment, de plan circulaire, est composé de deux niveaux semi-enterrés. Il est relié au premier corps par une galerie souterraine. Il renferme un sismographe monumental toujours en place. Cet appareil de 20 tonnes est toujours en état de fonctionner même s'il a été remplacé par des instruments plus actuels. La surveillance du volcan et la détection de séismes s'effectuent nuit et jour.

Aujourd'hui l'édifice pose des problèmes de conservation et sera prochainement remplacé au profit d'une structure mieux adaptée aux besoins des scientifiques. Il s'agit d'un édifice intéressant pour l'architecture scientifique du XXe siècle.



Inscrit au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n° 2012-116-0002 du 25 avril 2012

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 12 mai 2015

Commune **FORT-DE-FRANCE**
Adresse 6 rue Saint-Christophe
Dénomination **ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE**
Propriétaire Diocèse de Saint-Pierre et Fort-de-France

L'église Saint-Christophe est construite en 1955 sur les plans de l'architecte parisien J. Alazard, par les architectes J. Tessier et R. Crevaux. Elle est voulue par Mgr Varin de la Brunelière, évêque de la Martinique à cette époque.

Elle voit le jour à une époque de renouveau et d'expérimentation dans l'art sacré. Elle est notamment contemporaine de la chapelle Notre-Dame du Haut à Ronchamp (1950-1955), œuvre de Le Corbusier dont on voit ici certaines filiations : les formes courbes, les évidements dans les murs, le clocher semi-circulaire qui surmonte le chœur. Les murs latéraux sont en partie constitués de panneaux de béton qui donnent l'impression d'être souples au point d'être pliés, rappelant l'usage par Le Corbusier des brises-soleils.

L'ajout de pavés de verre coloré filtrant la lumière, rapprochent un peu plus l'église martiniquaise de sa cousine vosgienne. Il y a là réinterprétation de la tradition des vitraux et renouvellement de l'usage des carreaux colorés utilisés en Martinique dans les impostes des fenêtres et des portes. Enfin, l'édifice reflète un mode de construction, dont l'esthétique est conditionnée par l'emploi du béton.

La richesse de l'église Saint-Christophe réside aussi dans la conservation de nombreuses photographies qui retracent l'évolution du chantier et nous donnent de merveilleuses informations sur les techniques de construction de l'époque.

Cet édifice trouvait bien sa place à l'entrée du quartier neuf de Dillon dont il est le signal. Aujourd'hui il souffre malheureusement d'un abord chaotique le long d'une pénétrante conduisant au centre-ville de Fort-de-France.



Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 12 mai 2015

Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 30, Boulevard du Général de Gaulle
 Dénomination **EX-IMMEUBLE D'HABITATION « LA NATIONALE »**
 Propriétaire Privé

L'immeuble du 30, boulevard du Général de Gaulle a été construit en 1938 pour la société La Nationale.

L'originalité de son architecture réside dans l'emploi du patio, très utilisé en Amérique latine mais peu répandu en Martinique. L'un des rares exemples est celui de la « maison des Syndicats », très proche de l'immeuble de la Nationale et construit dix ans plus tard.

L'immeuble de la Nationale est l'un des premiers immeubles d'habitation de style moderniste construit en Martinique. Les arrondis, le fronton et les colonnes témoignent de l'influence du style Art-déco. Les ouvertures en forme de hublots, les balcons et les rambarde métalliques sont, quant à eux, révélateurs du style dit « paquebot », en raison de la réalisation contemporaine de décors de paquebots très prisés alors pour les grandes croisières.

Enfin, de nombreux détails donnent une valeur particulière à ce bâtiment massif en apparence : les motifs élégants des grilles des coursives et de l'escalier, les ferronneries des portes, la fontaine en granito, les menuiseries ajourées dans les parties hautes des ouvertures.

Ce goût du détail, le choix du béton et d'un enduit blanc sont eux aussi caractéristiques de ce courant architectural et le mouvement moderne métropolitain mais dont les adaptations en font un style propre à la Martinique.

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 12 mai 2015

Fort-de-France Immeuble « LA NATIONALE »
 Dossier de protection au titre des monuments historiques
 Etat sanitaire sommaire

1
 C. BOUREL LE GUILLOUX
 A.E. ABEY - C.M.B.
 V. PRIKHODIKO - I.S.C.P.

2
 C. BOUREL LE GUILLOUX
 A.E. ABEY - C.M.B.
 V. PRIKHODIKO - I.S.C.P.

Commune **FORT-DE-FRANCE**
Adresse 5, boulevard de Verdun
Dénomination **MAISON MONPLAISIR**
Propriétaire Privé

La villa Monplaisir est construite en 1946 par l'architecte Louis Caillat pour M Donald Monplaisir, commerçant à Fort-de-France. Celui-ci laisse l'entière liberté de conception à l'architecte. Mme Monplaisir lui demande cependant d'imaginer une disposition qui lui permette de jouir sans entrave de la vue panoramique sur la baie de Fort-de-France et d'une protection efficace contre les alizés. La construction débute difficilement en 1946. Caillat travaille, aidé seulement de deux tâcherons. La maison est habitée avant son achèvement en 1950.

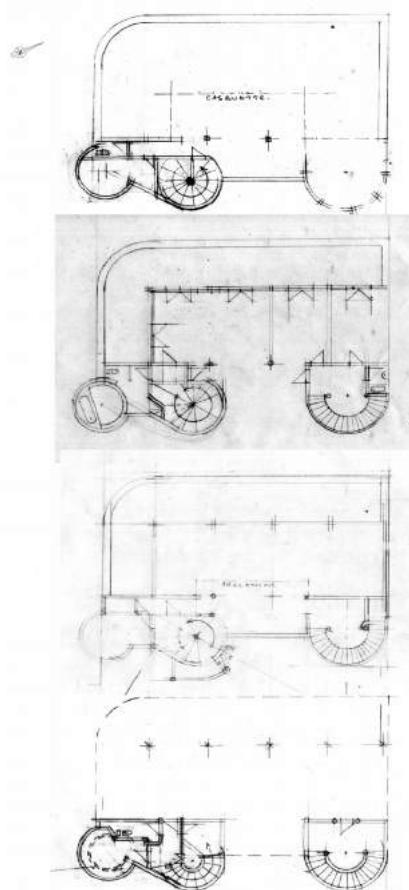
Deux portails monumentaux signalent la propriété. Le plan de la villa assemble les formes élémentaires du rectangle et du cercle. L'édifice est de plan rectangulaire. Sa composition s'organise autour de deux cylindres : les cages d'escalier. La structure du bâtiment est sur le principe des plans libres avec des poteaux cylindriques qui supportent l'immeuble de part en part. L'entrée se fait par la cage de l'escalier. Le premier étage se compose d'un salon en double hauteur avec une mezzanine. Une grande peinture murale d'inspiration Art-déco occupe tout un mur. Elle représente trois galions devant la Montagne Pelée, sur une mer stylisée. La pièce est fermée par des grilles. Le toit terrasse est aménagé avec un kiosque et sa casquette en voile de béton. Ce grand espace est un lieu de réception pour soirées « sous les étoiles ». Il a été modifié par l'installation de fenêtres.

À l'intérieur, les menuiseries sont dessinées par Caillat et faites sur le chantier. Les portes en bois comportent un motif géométrique repris par les ferronneries des portes métalliques. Un mobilier dessiné également par Caillat, réalisé pour la villa, subsiste en partie : un cosy très moderniste occupe la mezzanine. Des fauteuils et un prototype de chaise en béton tripodique ont aujourd'hui disparu.

La maison Monplaisir est sans conteste le chef d'œuvre de l'architecte Caillat, figure éminente de la construction moderne en Martinique.

Inscrite au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n°10-02 655 du 16 août 2010

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 12 mai 2015



ci-contre de bas en haut, plan schématique du rez-de-jardin, du premier étage, du second et du niveau de la terrasse, Arc. STAP-CMH 972

Documents de référence



Commune **FORT-DE-FRANCE**
Adresse Angle des rues François Rebould et Colibri
Dénomination **ÉGLISE PAROISSIALE SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS**
Propriétaire Diocèse de Saint-Pierre et Fort-de-France

L'Église paroissiale Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus de la Sainte Face est de part son architecture, sa dimension et son lieu d'implantation un édifice marquant.

C'est une église « moderniste » par le choix du matériau utilisé mais avec quelques effets byzantins. En effet, les détails stylistiques apportés à la décoration des chapiteaux, des alvéoles des verres peints, du lustre n'autorisent pas un classement catégorique dans l'une ou l'autre tendance. De plus, de nombreuses réminiscences romanes – le mur ajouré de la tribune par exemple confirme la facture éclectique de cet édifice.

De très belle facture, les verres peints (artiste inconnu) présentent toutefois des problèmes de conservation ainsi que des dégradations dues au vandalisme.

Suite au séisme du 29 novembre 2007, l'église est fermée au public. Des travaux de consolidation, de mise hors d'eau de la structure, de réaménagement du parcellaire, et de rénovation plus large du bâtiment ont été commandés par l'Archevêché en 2013.



Inscrite au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n°11-03 246 du 22 septembre 2011

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 12 mai 2015

Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 44, boulevard Robert-Attuly
 Dénomination **LYCÉE SCHOELCHER**
 Propriétaire Conseil régional

Après la destruction de Saint-Pierre, le « Lycée Schoelcher » est transféré à Fort-de-France. Le projet mettra près de trente ans à mûrir. On décide d'établir le nouveau lycée dans le quartier de Bellevue. Après les propositions des architectes Wulfleff et Soupre, c'est finalement le service des travaux publics qui signe la conception de l'édifice. D'importants travaux de terrassement et de soutènement sont nécessaires. Ces travaux entraînent le retard de la livraison du lycée. En effet, prévue initialement pour le tricentenaire de la colonie en 1935, l'ouverture du lycée s'étale de 1937 à 1938. Les travaux sont suivis par l'ingénieur Donat.

Pendant la seconde guerre mondiale, le lycée est partiellement occupé par l'armée. En 1948, après la départementalisation, le lycée colonial devient lycée national de garçons, jusqu'en 1973-1974, époque à laquelle il est érigé en « lycée polyvalent mixte ». D'importantes personnalités y ont enseigné parmi lesquels Aimé Césaire.

Le plan du lycée s'organise autour d'un axe formé par l'entrée. La pente importante du terrain est mise à profit. Les différents niveaux de sols en gradins organisent l'ensemble. La vue sur la mer est omniprésente. L'édifice s'organise sur trois terrasses :

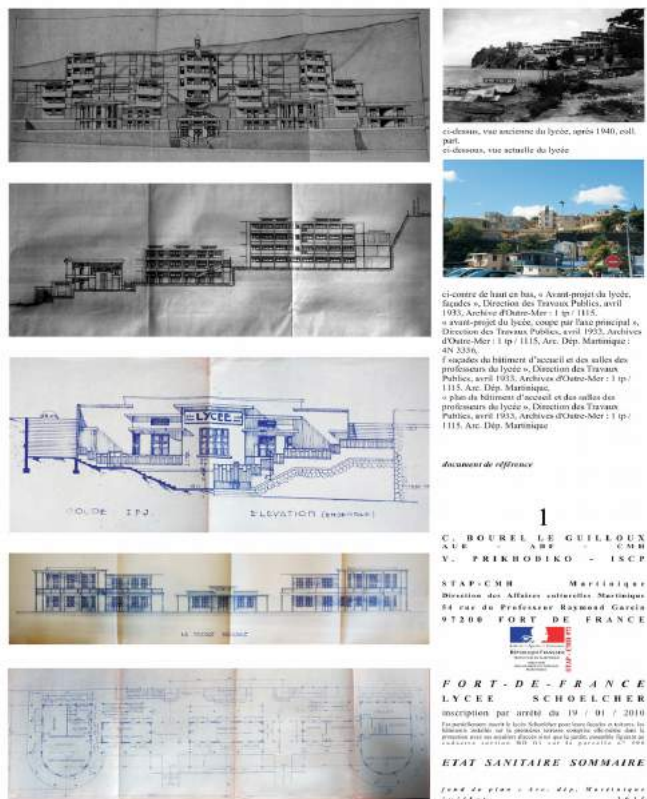
- sur la première, on trouve l'accueil et trois bâtiments administratifs.
- sur la deuxième, quatre ailes parallèles reliées par des coursives contiennent des salles de classes traversantes. Sur la gauche, en bordure de rue, se trouve le bâtiment de physique.
- sur la troisième, se trouvent trois ailes parallèles. À l'origine, le rez-de-chaussée contenait des salles d'étude et les étages des dortoirs. Ces pièces serviront de salles de classes. On trouve aussi un bâtiment comprenant notamment le réfectoire et les cuisines et, plus loin, un gymnase. Des logements de fonctions sont construits en contrebas et au-dessus du lycée.

La structure des bâtiments est simple, ils sont construits sur le système « poteau-poutre ». Cette structure horizontale / verticale est perceptible dans le dessin des bâtiments. Ils sont reliés entre eux, entre les différentes terrasses par des escaliers et des galeries couvertes.

Le lycée Schoelcher est, au regard de sa conception ingénieuse, de son histoire et de ses qualités plastiques une pièce unique du patrimoine martiniquais qui mérite d'être conservé.

Inscrit au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n° 063 754 du 30 octobre 2006

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 02 juin 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
Adresse 17, rue Martin Luther King
Dénomination **MAISON DIDIER**
Propriétaire Privé

La maison familiale de M. Didier date de 1935. Elle est probablement issue d'un plan de l'architecte Louis Caillat et construite par l'entrepreneur Yvon Saint-Yves.

L'architecte a réalisé une façade sur rue imposante. L'escalier majestueux, le patio circulaire, la symétrie de la composition en dégradé, les courbes et les lignes de l'étage dessinent un bâtiment de très belle allure.

La modénature de la façade comporte de nombreux motifs Art-déco notamment avec les deux fenêtres en plein cintre.

À l'arrière du bâtiment, un immense espace libre, largement ouvert, donne sur la verdure, les hauteurs de Fort-de-France et sur la baie, au-dessus de la ville basse.



Inscrite au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n° 2013350-0039 du 9 janvier 2015

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 12 mai 2015

Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse **jardin Desclieux**
 Dénomination **CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE**
 Propriétaire **Public**

« La Caisse générale de Sécurité Sociale (CGSS) est construite entre 1954 et 1956 par les architectes Henri Madelain, Claude Meyer-Lévy et Louis Caillat.

Henri Madelain a été architecte départemental à la Martinique, Claude Meyer-Lévy est l'architecte du Pavillon du Yachting à l'exposition internationale de 1937 à Paris et Louis Caillat, est alors employé à la mairie de Fort-de-France.

L'édifice comporte deux étages et deux ailes en retours. Cette architecture se signale par l'importance donnée aux parois perméables à l'air où les façades sont composées dans leur quasi-totalité de brise soleil métalliques, sorte de jalousies verticales et orientables.

Cette nouvelle façon de concevoir l'architecture est tout à fait dans l'ère du temps comme l'exprime Edouard Albert, auteur de la faculté de Jussieu : *« Il semble que l'esprit du temps, veuille plutôt considérer un édifice comme une fraction stationnée d'espace cernée par le tracé linéaire de sa trame porteuse et isolée par un rideau plus ou moins transparent. »*

A l'intérieur, un grand espace vide central était dégagé, entouré d'une galerie d'étage rappelant des dispositions utilisées par Frank Lloyd Wright.

L'escalier en colimaçon est suspendu. L'ensemble est un morceau de bravoure remarquable, avec des difficultés de réalisation particulièrement délicates, qui a malheureusement été quasiment occulté dans la modernisation de 2001. »

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse **place François-Mitterrand**
 Dénomination **SIÈGE DE L'IMPRIMERIE FRANCE-ANTILLES**
 Propriétaire **Collectivité territoriale**

« En 1859 est créée l'imprimerie du gouvernement. Elle est remplacée en 1936 par l'imprimerie officielle, construite par l'entrepreneur Donat sur l'actuelle place François-Mitterrand. Le terrain est choisi pour sa proximité du centre et la faible densité du bâti pour limiter les risques d'incendie. A partir de 1964, la société S.I.G.A. occupe l'édifice, elle publie le tri-hebdomadaire «France-Antilles» qui devient quotidien en 1967. La partie imprimerie est déplacée en juillet 1984. L'édifice appartient au conseil général qui le loue au journal encore aujourd'hui.

L'imprimerie comprend en tout neuf corps de bâtiment de plans rectangulaires. Ils sont disposés en U autour d'une petite cour fermée par un portail. La superficie de la cour a été réduite au profit d'un nouveau bâtiment. Le corps principal possède un étage.

Avant leur transfert les machines d'imprimerie se trouvaient au rez-de-chaussée tandis que les salles de rédaction étaient à l'étage. Actuellement, le rez-de-chaussée est constitué de bureaux et de salles de stockage.

Des réserves d'eau étaient aménagées dans la plupart des bâtiments compte tenu de la forte consommation d'eau d'une imprimerie.

La maison du directeur existait à l'origine. Elle est à un étage. Selon les plans de construction, elle comportait au rez-de-chaussée côté rue, une salle à manger et un salon, côté cour, une cuisine, un office, une chambre de bonne et un bureau. L'étage, accessible par un escalier en granito, était composé de quatre chambres, d'un bureau et d'une salle de bain. La maison abrite ensuite les archives départementales. Cet édifice était utilisé par des syndicats ainsi que des services du conseil général. Elle est aujourd'hui détruite. »

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 4, boulevard du Général-de-Gaulle
 Dénomination **MAISON DES SYNDICATS**
 Propriétaire Collectivité territoriale

« La Maison des Syndicats est construite à partir de 1948 par Marcel Salasc qui à cette époque exerce la fonction d'architecte départemental. Elle est financée sur le Fonds Social créé au lendemain de la guerre et par une souscription publique. Des travaux complets de réfection sont effectués entre 2003 et 2004 pour le Conseil Général, par les architectes Christian Sainrimat et Miguel Terrine. Le CAUE en a défini le programme. Des bureaux sont également ajoutés à l'extérieur, à l'arrière de la parcelle. Un podium en dur pour les prises de parole, est créé à droite devant l'édifice.

Le plan général est dessiné sur la base d'une couronne, l'évidement intérieur étant traité en patio. Trois pièces débordent à l'extérieur de cette couronne, deux d'entre elles sont des salles de réunion, la troisième un grand bureau.

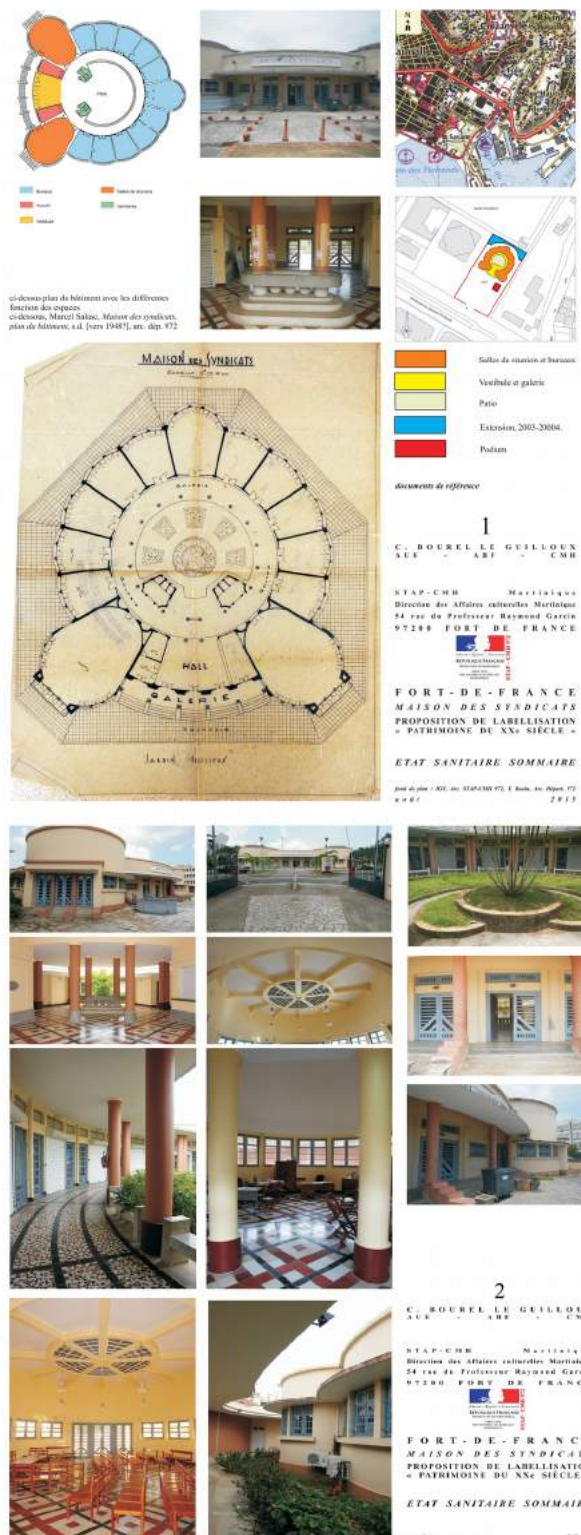
On entre dans l'édifice par un porche à colonnes qui commande le vestibule, lui aussi à colonnes. Au centre du vestibule se trouve une console en béton de style Art-déco.

Les volumes se répartissent de manière symétrique autour du patio circulaire central, avec de chaque côté les salles d'accueil, les salles de réunion, puis les bureaux. Les treize bureaux et les deux salles de réunion sont accessibles par un portique qui entoure le patio. Il est bordé de colonnes entre lesquelles se trouvent des bancs en granito.

Chaque syndicat occupe généralement deux bureaux qui communiquent par une simple porte. Les deux salles de réunions sont également accessibles depuis l'extérieur. Elles sont éclairées et aérées par des lanterneaux qui sont soutenus par une charpente en béton dont les poutres sont disposées en forme d'étoiles.

La maison des syndicats est une des œuvres les plus originales et soignées de la construction moderne martiniquaise. »

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse **place Gallieni**
 Dénomination **PORTE DU TRICENTENAIRE**
 Propriétaire **Commune**

« Les fêtes du Tricentenaire en 1935 ont investi le Parc Gallieni, ainsi appelait-on alors le Parc Floral. La porte monumentale construite en novembre 1935 par l'ingénieur Emmanuel Roseau, à la suite d'un concours ayant opposé 12 projets.

C'est un beau morceau de bravoure dans le plus pur style moderniste. Le thème de la porte triomphale est assez habituel du modernisme.

On pense aux spectaculaires réalisations de l'exposition « des Arts-déco », en 1925 à Paris, notamment.

Ce monument conservé jusqu'à ce jour, est particulièrement rare, car ce type de construction temporaire était généralement démoli quelques années après l'événement.

C'est un des rares exemples conservés avec la porte du Parc de Vincennes de Robert Mallet-Stevens. La grille au motif moderniste a malheureusement disparu.

Les travaux en cours au Parc Floral devraient redonner une juste place à cette porte. »



Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015

Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse **Morne Desaix**
 Dénomination **OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE**
 Propriétaire **Collectivité territoriale**

« La création d'un service de météorologie et de physique du globe est décidée suite à la série d'éruptions volcaniques de 1929 qui rappellent la dangerosité de la montagne Pelée et la nécessité d'outils de surveillance.

Il implique la construction de deux observatoires : l'un à Fond-Saint-Denis sur le Morne des Cadets, l'autre dans l'enceinte du Fort Desaix à Fort-de-France. Les plans des deux édifices sont datés de 1932 et signés par l'ingénieur Georges Brossier qui travaille pour le service des travaux publics. L'observatoire Desaix est construit en 1934.

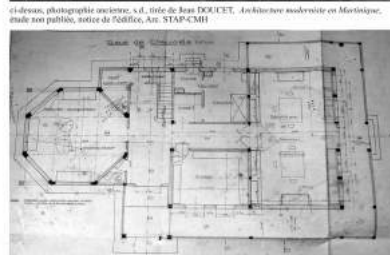
Il se compose d'un bâtiment principal pour les enregistrements et l'analyse des données météorologiques, d'un logement et d'un atelier.

Le bâtiment principal a subi deux modifications importantes : une extension à l'ouest et plus récemment la partie haute de la tour hexagonale qui le caractérise a été détruite pour des raisons de sécurité.

Le bâtiment s'inscrit dans le mouvement moderne : il tire parti des propriétés du béton en développant de grands espaces, en particulier dans la tour hexagonale. La décoration est minimaliste, on la trouve dans quelques détails : façade principale, escalier, impostes.

C'est un bâtiment avant tout fonctionnel comme le réclame le cahier des charges. Comme l'observatoire du Morne des Cadets, il participe du rêve scientifique du modernisme. »

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



ci-dessus, photographie aérolienne, s.d., titre de Jean DOUCET, Architecture moderne en Martinique, étude non publiée, notice de l'édifice, An. STAP-CMH
 ci-dessous, Observatoire de géophysique, plans, plan de rez-de-chaussée, dressé par l'ingénieur Brossier, le 1er octobre 1932, An. dép. Martinique
 ci-dessous, Observatoire de géo-physique, perspective, signée par l'ingénieur Brossier et datée du 1er octobre 1932, An. dép. Martinique.



Observatoire
 Immeuble
 Annexes
 Maison du directeur

documents de référence

1
 C. BOUREL LE GUILLOUX
 AVE - ABE - CMH

STAP-CMH MARTINIQUE
 Direction des Affaires culturelles Martinique
 SECRÉTARIAT DE LA PATRIMOINE BOURGEOIS
 97200 FORT DE FRANCE

FORT-DE-FRANCE
 OBSERVATOIRE - actuellement
 STATION MÉTÉOROLOGIQUE
 PROPOSITION DE LABELLISATION
 « PATRIMOINE DU XXe SIÈCLE »

ETAT SANITAIRE SOMMAIRE
 Date de photos : du 12/02/2015 à 13h00 au 12/02/2015 au 12/02/2015 au 12/02/2015
 2015



2
 C. BOUREL LE GUILLOUX
 AVE - ABE - CMH

STAP-CMH MARTINIQUE
 Direction des Affaires culturelles Martinique
 SECRÉTARIAT DE LA PATRIMOINE BOURGEOIS
 97200 FORT DE FRANCE

FORT-DE-FRANCE
 OBSERVATOIRE - actuellement
 STATION MÉTÉOROLOGIQUE
 PROPOSITION DE LABELLISATION
 « PATRIMOINE DU XXe SIÈCLE »

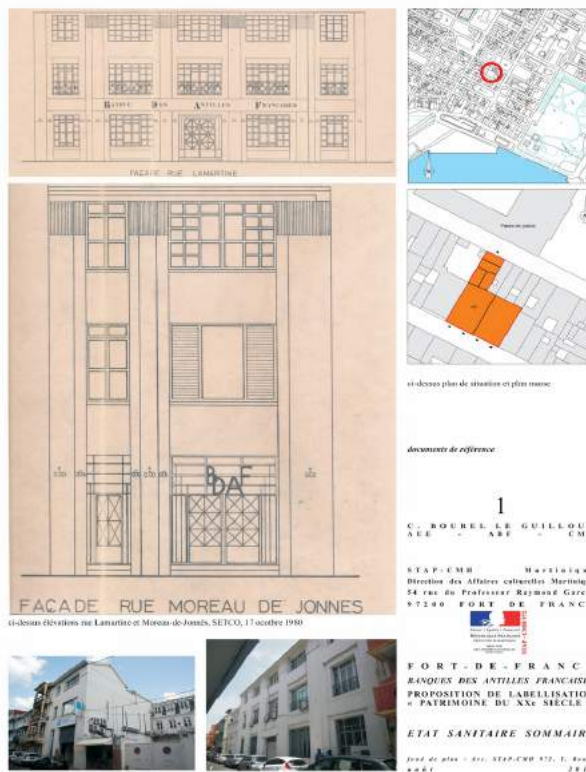
ETAT SANITAIRE SOMMAIRE
 2015

Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 28-34, rue Lamartine – 39, rue Moreau de Jonnés
 Dénomination **BANQUE DES ANTILLES FRANÇAISES (BDAF)**
 Propriétaire Privé

« La Banque de la Martinique est construite en 1931 par un maître d'œuvre inconnu. Ce bâtiment à deux étages se caractérise par les grands volumes dégagés pour les escaliers et par ses façades d'une grande sobriété rehaussé par quelques détails Art-déco.

L'intérieur qui comprenait une cour agrémentée d'un bassin a malheureusement été entièrement modifié. Seuls restent les escaliers monumentaux, derrière la façade principale.

C'est l'un des premiers édifices construits entièrement en béton dans un style moderne en Martinique, peut-être même le tout premier. Jusque là, le béton armé était réservé à la structure (églises de Balata et de Saint-Pierre, préfecture,...) ou à quelques éléments des maisons particulières comme les vérandas. »



Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015

Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 17, rue de la Liberté
 Dénomination **BANQUE CRÉDIT MARTINQUAIS, actuellement BRED**
 Propriétaire Privé

« Le Crédit Martiniquais est construit en 1937 dans une première version d'architecture moderniste. C'est une architecture classique de la première époque du modernisme. La rigueur de la façade symétrique, quelque peu hiératique avec son fronton néoclassique et ses doubles colonnes antiquisantes, est assouplie par les arrondis des murs aux angles et à l'entrée. L'allure imposante du bâtiment qui annonce explicitement le montant du capital de la banque est inspirée des productions américaines.

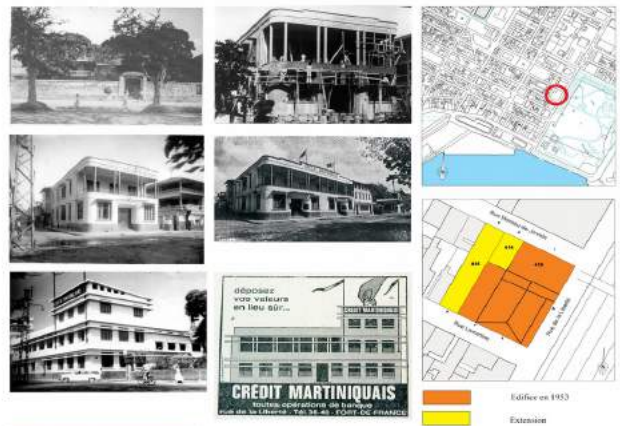
L'agrandissement de 1953 (ou 1957), est d'une physionomie complètement transformée. C'est une architecture typique de l'évolution du modernisme dans les années 50. Les références à l'antique ont disparues. C'est maintenant une architecture plus dynamique.

Les lignes de force des horizontales donnent vigueur et fluidité à un édifice qui reste toujours dans un état d'esprit « américain », avec un style très libre, presque ludique. Ces trois importantes transformations se succèdent à des échéances rapprochées. Elles illustrent le dynamisme économique de l'époque, en Martinique. La Savane a constitué depuis le début du XXe siècle et jusque dans les années 60 le vrai cœur de Fort-de-France, avant de se déplacer sur les rues situées au bord du parc (de la Liberté, des Caraïbes).

La restauration de 2003 par l'architecte Yves Tanguy qui avait pour but de retrouver la silhouette des années 50 est une exception à souligner. Elle consacre à la fois l'intérêt de conserver les témoins du passé et l'architecture du modernisme à travers une très belle réalisation.

De telles opérations aussi réussies, attentives à restituer le style et l'esprit original du bâtiment sont malheureusement, à l'heure actuelle, encore très rares à la Martinique. Cette réhabilitation doit servir d'exemple. »

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



différents vues de l'évolution du bâtiment entre 1937, 1947, 1953, Ann. STAP-CMB 972
 (à-droite) annonce commerciale « C. CRÉDIT Martiniquais » publiée dans le journal L'Éclair, 1963
 L'assise architecturale du projet de restauration et ultérieurs projet de façade restaurée, 2003

documents de référence



2
 C. BOUREL LE GUILLOUX A.B.E. - A.B.E. - C.M.B.



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 10, rue Victor Schoelcher
 Dénomination **IMMEUBLE « AU PRINTEMPS », actuellement Galeries Lafayette**
 Propriétaire Privé

« L'immeuble «Au Printemps» est construit en 1934 pour M. Merlande, un «béké France», par un maître d'œuvre inconnu. L'entreprise Kalfon est chargée des travaux. Le bâtiment est occupé à ses débuts par le consulat des Etats-Unis. «Au Printemps», habile copie de son modèle parisien est le premier grand magasin de la Martinique. Plusieurs propriétaires se succèdent.

Des travaux en 2000 ont modifié la perception générale de l'édifice en compartimentant les espaces. Les ferronneries de l'escalier intérieur ont été en partie détruites, cependant on peut toujours voir le M de «Merlande».

L'édifice occupe la totalité d'une parcelle de forme irrégulière. Il présente une tour d'angle dans l'œuvre. Le magasin se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'une terrasse accessible sur laquelle donne la tour d'angle. Chaque niveau comporte de vastes espaces cloisonnés, répartis en surfaces de vente et réserves. La circulation se fait par des escaliers (principaux et de service) et par un ascenseur.

Un escalier permet d'accéder à la toiture terrasse et au troisième étage de la tour, pièce carrée actuellement sans affectation. Les façades présentent de nombreux motifs art-déco (mosaïques, ferronnerie,...) qui soulignent la structure.

Les «Galeries Lafayette », unique grand magasin de Fort-de France, constituent un patrimoine important pour le centre-ville. Il est remarquable tant pour son volume que pour le soin apporté aux détails architecturaux et décoratifs. »

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 15 rue de la Liberté
 Dénomination **PHARMACIE ou HÔTEL DES VOYAGEURS « L'IMPÉRATRICE »**
 Propriétaire Privé

« L'Impératrice est construit en 1947 pour ce qui est de la pharmacie et 1955 pour l'hôtel. Cet imposant édifice comporte cinq étages et 24 chambres. Il est équipé d'un ascenseur et chaque chambre possède sa salle de bain. Il est conçu par et pour Charles Glaudon.

M. Glaudon, passionné et grand admirateur des paquebots, aurait voulu être capitaine au long cours. Il voulait à l'origine construire sa maison d'habitation, il a changé d'avis lors d'une voyage en bateau où il a compris que l'avenir était au tourisme et à l'hôtellerie. Le café de l'Impératrice devient un point important de l'animation foyalaise.

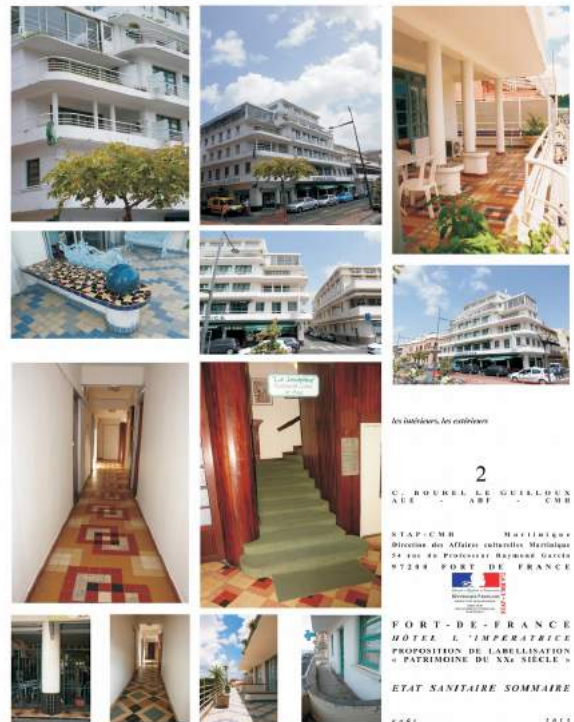
C'est la première fois, à Fort-de-France, que les terrasses d'un établissement de standing sont ouvertes aussi démocratiquement à tous. M. Glaudon envisage par ailleurs la création d'«annexes d'altitude et nautique».

Cet édifice un bel exemple d'une des formes du modernisme connue sous le nom de style transatlantique ou «paquebot».

L'architecture de l'édifice est d'un modernisme «baigné» à l'américaine, tel qu'on en trouve en Floride. Il peut être rapproché de trois œuvres : l'immeuble à gradins de Sauvage à Paris (1913) qui utilise le ciment armé dissimulé sous des carreaux de grès cérame. Dans cet édifice, les gradins permettent une plus grande pénétration de la lumière. On peut aussi le rapprocher de deux édifices martiniquais fortement inspirés par l'esthétique «paquebot» : l'immeuble «La Nationale» (1938, Xavier Rendu) et la maison-bateau «Torgiléo» (1948, Victor Dubois). Figure allégorique de la modernité - tout comme la locomotive - le paquebot a représenté un point de cristallisation de la fascination exercée à la fois par la technique, le mouvement et les signes extérieurs d'une nouvelle manière de vivre.

Œuvre d'un authentique amateur, l'Impératrice, premier hôtel de standing en Martinique, est une réussite. »

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse Fort Desaix
 Dénomination **MAISONS DES OFFICIERS**
 Propriétaire Ministère de la Défense

« Sept villas destinées aux officiers du commandement militaire ont été réalisées en 1947 par Louis Caillat avec l'entrepreneur Yvon Saint-Yves, au fort Desaix. Il s'agit d'une commande exceptionnelle par son importance, surtout si on considère la rareté des chantiers juste après la guerre.

Les villas sont réalisées selon trois types. Les villas du Général et du Médecin Chef, les plus imposantes et les plus abouties, sont installées au milieu d'une cocoteraie sur les pentes du morne Desaix. Leurs constructions massives sur deux étages sont assouplies par l'utilisation abondante des angles arrondis, la création de longues fenêtres en bandeau et leurs monumentaux brise-soleil. Les portes d'entrée sont ornées de ferronneries aux motifs en arc de cercle que l'on retrouve également dans les autres villas.

L'autre ensemble concerne les quatre villas des officiers supérieurs. Elles portent partiellement sur pilotis, pour tenir compte de la forte pente. Dans cet ensemble, Caillat réutilise, sur les terrasses, les brise-soleil monumentaux des deux premières villas qui, là, ne sont pas occultés. Dans le plafond des salles de séjour, il conçoit un dispositif d'évents longitudinaux, aujourd'hui obturés, qui devaient aider à la convection de l'air.

Les patios d'entrées sont des compositions géométriques assez complexes à base de courbes et de formes cubiques. Chaque villa disposait de carrelage aux motifs originaux, beaucoup ont malheureusement disparu.

Un dernier type de villa est représenté par une construction et sans doute par la huitième villa évoquée plus haut. C'est une construction plus simple que les précédentes. Les formes cubiques et la présence de maçonnerie font penser aux réalisations de Roger Erell à Brazzaville. »

Labellisées « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 8, rue Marie-Thérèse Gertrude, rue du petit pavois,
 Dénomination **LYCÉE DE BELLEVUE**
 Propriétaire Collectivité territoriale

« Le lycée de Bellevue est construit par l'architecte Georges Labro entre 1958 et 1970. George Labro est un architecte formé à l'Ecole des Beaux-Arts, Prix de Rome, c'est l'architecte de l'aéroport du Bourget, premier aéroport parisien, livré en 1938.

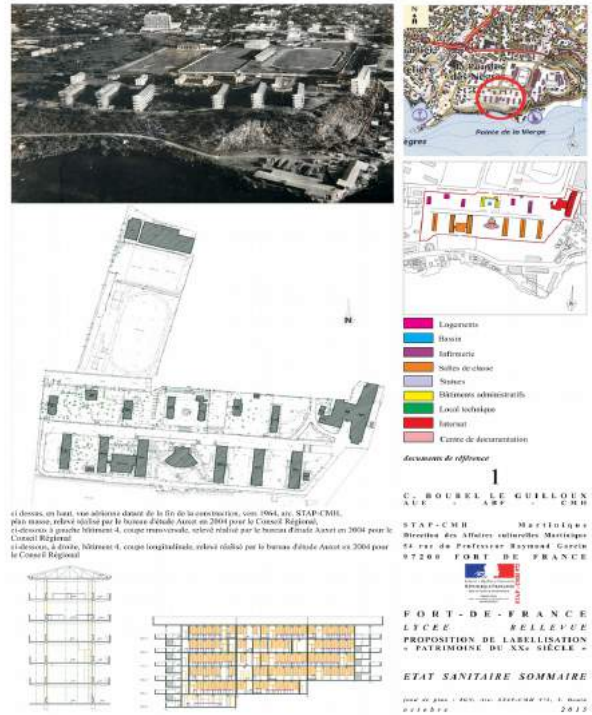
L'ensemble est réalisé face à la mer dans un cadre exceptionnel (fig. 42). Il comprend une dizaine de bâtiments répartis dans un terrain de six hectares. C'est une œuvre à la fois académique par sa composition très structurée, la présence de décor et moderne par le choix des matériaux, l'affirmation de la structure et le parti pris relativement brutal des bâtiments. Les toitures en pente qui caractérisent chaque bâtiment est une exception dans le modernisme.

Un groupe de trois sculptures se tient au centre de la cour. Elles sont l'œuvre de trois artistes : Raymond Delamarre, Claude Grange et Carlo Sarrabezolles. C'est une œuvre à la fois académique par sa composition classique et moderne par le choix du matériau : le béton armé.

Ces statues représentent la France encadrée de la Martinique et de la Guadeloupe. La France est symbolisée par une femme vêtue à l'antique avec des gerbes de blé à ses pieds. Elle est encadrée de deux femmes portant des habits et coiffes traditionnels et soutenant sur leurs épaules des paniers remplis de victuailles. À l'origine, cet ensemble avait pour horizon la rade de Fort de France, et était placé dans un bassin.

Aujourd'hui, les statues regardent la façade arrière du Centre d'Information et d'Orientation dont la construction a compromis la mise en scène, rendant leur présence quelque peu incongrue. Cette œuvre a été réalisée dans le cadre du 1 % artistique.»

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 30-32, rue François Arago – 44, rue Garnier Pagès
 Dénomination **IMMEUBLE ANTILLES**
 Propriétaire Privé

« L'immeuble Antilles rue Arago à Fort-de-France, dont la construction s'étale entre 1955 et 1958, est une nouvelle commande de Donald Monplaisir à l'architecte Louis Caillat.

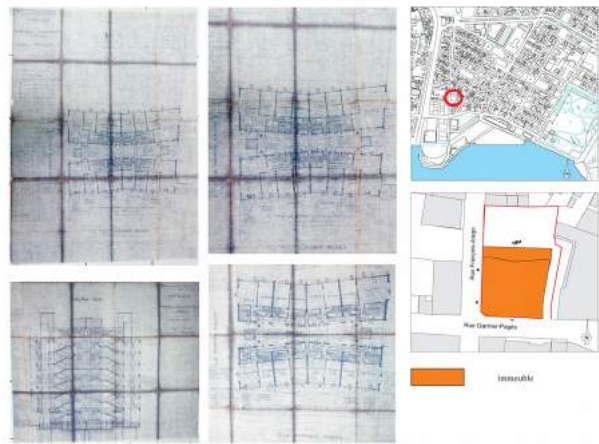
Edifié sur une parcelle libre, le bâtiment réalisé sur un sol compressible, dispose de fondations constituées par 96 pieux battus. L'immeuble comprend six étages et 34 appartements. Son plan s'organise autour d'un grand espace central, à la luminosité filtrée qui abrite toutes les circulations. Caillat souhaitait que cet espace reste ouvert en comptant créer ainsi une ventilation forcée par un effet Venturi, mais il y a renoncé compte tenu de contraintes techniques. Il reste un ensemble architectural de rampes et d'escaliers qui joue avec les vides et compose un dédale en trois dimensions quasi fantastique.

Les revêtements de sol sont en carrelage et en mosaïque de carreaux aux teintes soutenues et contrastées. Ce revêtement emblématique des années cinquante donne aujourd'hui un charme très agréable à ce bel immeuble qui est aussi une grosse machine. Les ferronneries des deux portails des entrées ont été dessinées par Caillat selon un carton de Roberto Burle Marx.

A son inauguration, l'immeuble est surnommé «Le gratte-ciel» et jusqu'à la fin du siècle dernier, il restera le plus haut immeuble de la ville basse.

Sa silhouette surmontée de tours lui donne, encore maintenant, les allures d'un vaisseau. Malgré ses qualités que l'on découvre surtout de l'intérieur, le bâtiment pâtit de son environnement bordé de rues étroites qui ne lui laissent pas le recul suffisant pour l'apprécier, notamment pour observer le soin porté aux façades. De même, des bandeaux commerciaux disgracieux masquent, en rez-de-chaussée, le bas de l'immeuble. »

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Plans des étages, coupe et façade, par Louis Caillat, construction entre 1955 et 1958, arc. Monplaisir

déroulement de réflexion



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse 12 route de l'Entraide
 Dénomination **MAISON TARIN**
 Propriétaire Privé

« Cette imposante villa est construite en 1958 par l'architecte Louis Caillat sur les hauteurs de Fort-de-France. Jacques Tarrin est représentant en commerce auprès de sociétés - et président de la Croix-Rouge.

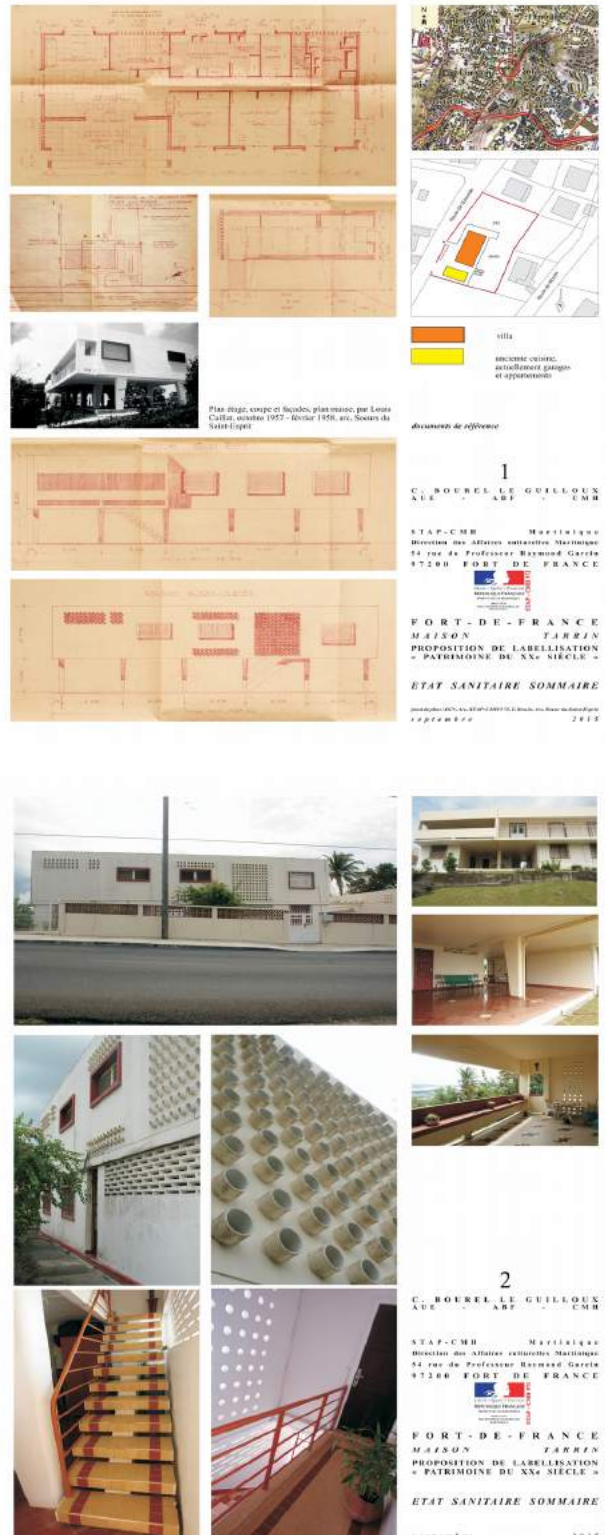
Le bâtiment, entièrement construit sur pilotis, acquiert une remarquable légèreté. Ses volumes élémentaires semblent comme suspendus au-dessus du sol en légère pente.

La maison était à l'origine sur pilotis, fidèle aux préceptes de Le Corbusier, mais a subi des transformations ultérieures : la construction de chambres au rez-de-chaussée lui ont fait perdre de sa légèreté.

Il reste tout de même plusieurs éléments remarquables : l'escalier intérieur à crémaillère centrale, la loggia et sa longue tablette intégrée au garde corps ou les petites ouvertures circulaires des élévations. On trouve dans la production de Caillat deux édifices très similaires réalisés la même année : la maison Claude, sur la route de Balata et les maisons de Survillers à Clairière.

Ces réalisations s'inspirent toutes de la maison personnelle de l'architecte construite à Cluny qui a été lourdement transformée par la suite. »

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse **place Nardal**
 Dénomination **CHAPELLE DU CHRIST-ROI – CHAPELLE DE BETHLEEM**
 Propriétaire **Association diocésaine**

« La chapelle Bethléem date de 1960. Elle est l'œuvre de Maurice de Lavigne Sainte Suzanne. Ce très beau bâtiment est malheureusement extrêmement desservi par un environnement chaotique.

Le toit en pente et la façade bleu vif laisserait penser qu'il s'agit d'un bâtiment post-moderne. Mais à y regarder de plus près, tout ici relève d'une démarche moderniste. Les motifs réguliers sur la façade du boulevard à la palette de couleurs primaires, l'opposition non maniériste des matériaux entre façade et ce même mur en sont des marques sans ambiguïtés.

Lorsqu'on entre à l'intérieur dans ce bâtiment - qui se révèle de grande dimension - le jeu des lumières est d'un registre parfaitement moderne.

Il s'agit, en fait, d'une réalisation très en avance sur son temps qui préfigure, dès 1960, la future évolution post-moderne, confirmant par là même les qualités de premier plan de de Lavigne.

«La chapelle Christ-Roi – nommée aussi Bethléem date de 1960 et a été inaugurée en 1962. Le quotidien La Paix publie le samedi 6 mai 1962, un article relatant son inauguration : «*La chapelle du Christ-Roi, place Fénélon à Fort-de-France, inaugurée le dimanche des Rameaux par son excellence Mgr l'Évêque de la Martinique. Une réalisation de l'architecte Maurice de Lavigne Ste-Suzanne*».

Le plan parallélépipédique couvert par une toiture en pente reçoit pour sa façade principale un revêtement bleu vif laisseraient penser qu'il s'agit d'un bâtiment postmoderne, mais, à y regarder de plus près tout ici relève d'une démarche moderniste. Les hublots profilés, ordonnés en trame sur le côté gauche, l'opposition sobre des matériaux de la façade, le volume amplement dégagé de la salle de prière, le jeu de lumière des vitraux aux couleurs primaires en sont des marques explicites.

La chapelle Bethléem relève d'une architecture très en avance sur son temps et préfigure, dès 1960, la future évolution postmoderne.»

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **FORT-DE-FRANCE**
 Adresse boulevard Chevalier Sainte Marthe – Fort Saint-Louis
 Dénomination **GUÉRITE D'ENTRÉE**
 Propriétaire Ministère de la Défense

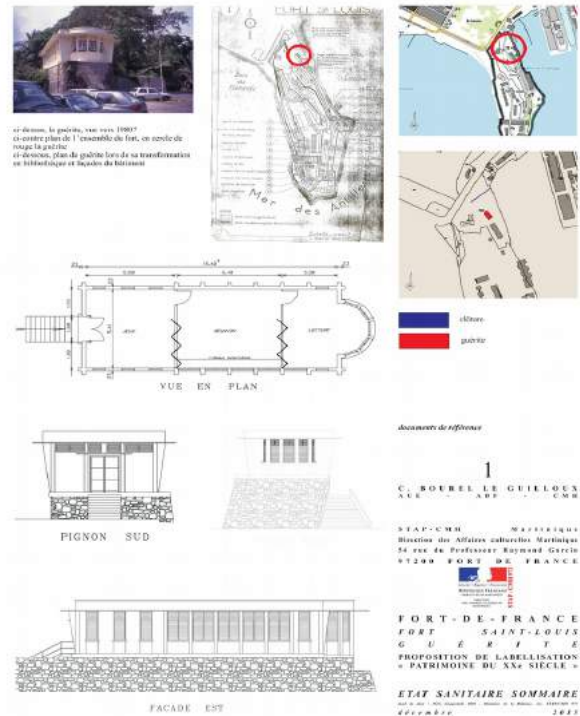
«La guérite du Fort Saint-Louis est probablement construite dans les années 1960, mais sa date de construction et son maître d'œuvre demandent à être recherchés dans les archives de la Défense.

Quoiqu'il en soit ce bâtiment de belle facture construit en béton armé peint, repose sur un imposant soubassement en pierre locale noire.

De forme allongée son extrémité, regardant l'entrée principale du Fort Saint-Louis, est traitée en exèdre permettant une surveillance sur un vaste panorama allant de la muraille à la baie du carénage et plus loin sur la ville et les mornes du Carbet. Les façades sont largement ouvertes côté mer, tandis que côté terre la paroi est quasiment aveugle.

Le traitement de l'entrée principale est magnifiée par une embrasure à redan.

Ce petit bâtiment utilitaire, anciennement utilisé comme guérite, a été transformé en bibliothèque, et aujourd'hui il est désaffecté. Toutefois ces qualités architecturales, spatiales, mais aussi fonctionnel sont digne d'intérêt. »



Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015

Commune **LAMENTIN**
 Adresse rue Victor Schoelcher – rue Capitaine des Marelles Hardy
 Dénomination **EX-HOTEL DE VILLE**
 Propriétaire Commune

« L'hôtel de ville du Lamentin est réalisé en 1934 par l'architecte Louis Caillat associé à l'ingénieur Dormoy, suite au concours organisé par la municipalité. Louis Caillat estime que c'est sa première «construction importante».

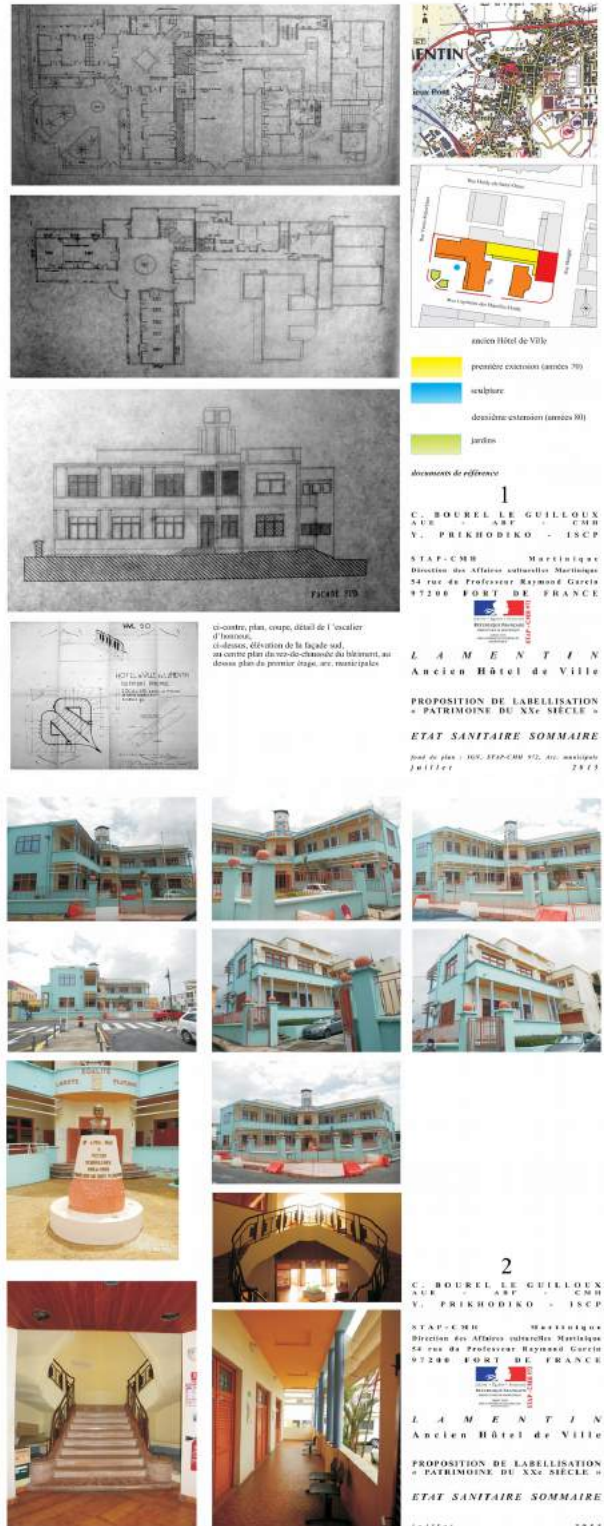
Pour la composition générale, il semble qu'il se soit largement inspiré d'un premier projet envisagé par l'architecte Pierre E. Roveda. Cet édifice relativement modeste tire parti au mieux d'un petit terrain grâce à sa forme en équerre. Il se compose de deux ailes couronnées à leur jonction d'un campanile particulièrement ouvragé dans la tradition de l'Art-déco.

Un des éléments les plus remarquables est le très bel escalier monumental en granito et fer forgé aux motifs modernistes. Il faut également signaler la présence dans la cour d'œuvres d'artistes locaux : un bas-relief de Marcel Féguide, artiste peintre à Fort-de-France, sur lequel repose un bronze de M. T. Julien Lung-Fou, artiste martiniquaise.

Des agrandissements postérieurs sont venus perturber la lecture du plan masse de l'édifice et encombrer un peu plus l'étroite parcelle.

En 1998, la municipalité fait finalement construire un nouvel hôtel de ville sur un emplacement différent. Une restauration intervient en 2003 ajoutant aux façades des brise-soleil métalliques et coiffant le clocheton d'un toit pyramidal hors contexte. Les couleurs initialement ocre du bâtiment (comme de nombreux édifices publics) ont été modifiées dans une palette vive. Toutefois, l'édifice garde sa vocation d'édifice municipal, il est bien entretenu et ne présente pas de dégradation. »

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **MARIN**
 Adresse rue Victor Lamon
 Dénomination **ÉCOLE DE FILLE – MIXTE A**
 Propriétaire Commune

« L'école du Marin est construite entre 1949 et 1951 par le service des Ponts et Chaussées de la Martinique sous la direction de l'ingénieur Pierre Vasseur.

Elle fait partie d'un programme de construction de trois écoles qui comprend également celle de Basse-Pointe et celle de Ducos . Ces édifices reprennent le même plan-masse, le même vocabulaire esthétique : rythme des poteaux, corniches,... tout en s'adaptant au terrain. L'école de Basse-Pointe est la seule à ne pas comporter un bureau semi-circulaire.

Pour son organisation générale, l'école mixte A est typique de l'architecture scolaire produite en Martinique. C'est une construction à un étage avec des circulations extérieures, des escaliers aux extrémités.

Cependant elle présente plusieurs particularités : une esthétique nouvelle grâce à l'emploi du béton, un plan en L. Derrière sa simplicité se cache en de nombreux endroits un souci du détail : marches de l'escalier avec marche et contremarche, corniches, emploi des courbes et surtout le bureau du directeur qui donne tout son charme à cette école.

Cette école est particulièrement réussie, «par sa fonctionnalité élémentaire, sa simplicité, mais non pas sa banalité, est une architecture plaisante et agréable à vivre. »

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **LE PRÊCHEUR**
 Adresse le bourg
 Dénomination **ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH**
 Propriétaire Diocèse de Saint-Pierre et Fort-de-France

Il reste peu de traces de la première église du Prêcheur : un petit sanctuaire, en planches et en tôles, édifié à la fin du XVIIIe siècle ou au début du XVIIIe siècle, agrandi en 1860, puis carrelé par l'abbé Berteaud en 1887-1888. L'éruption de 1902 ravage l'édifice, qui est remplacé par une petite chapelle en bois.

L'église actuelle est construite en 1933 et la bénédiction a lieu en janvier 1934, à l'emplacement de la première, sous la municipalité d'Asthon Tardon. Sa construction fait partie du programme public de reconstruction engagé en 1933, suite aux dégâts de la deuxième éruption de la Montagne Pelée.

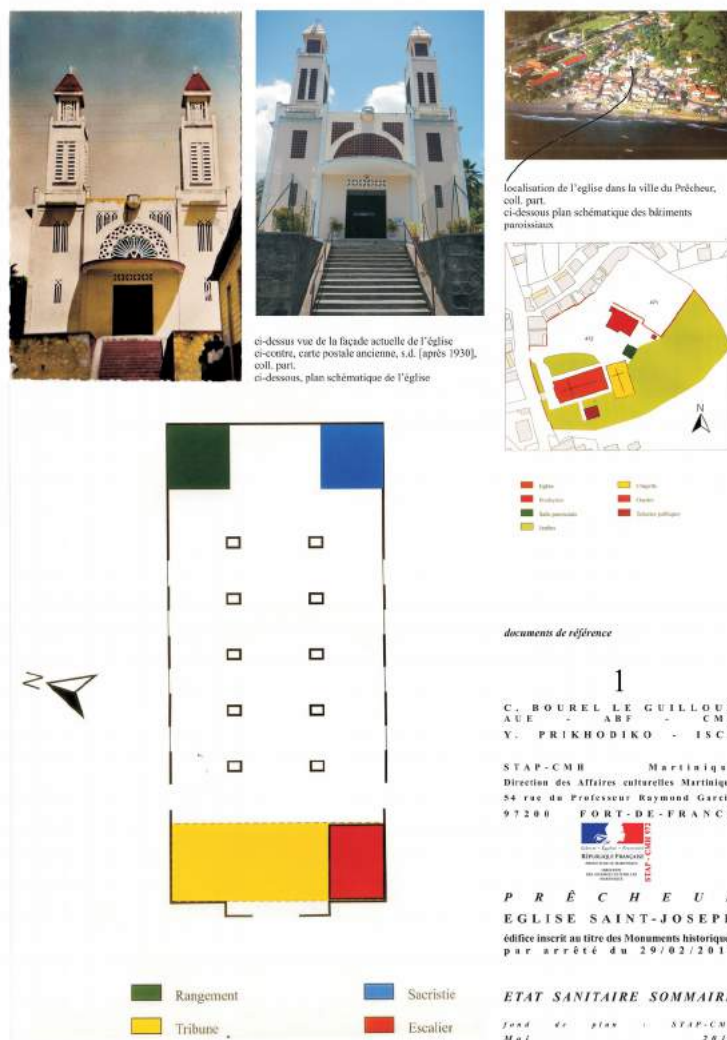
L'architecte n'est pas connu, il pourrait s'agir de l'entrepreneur René Dantin ou de l'architecte Ali Tur, ce dernier réalisant le même type d'édifices en Guadeloupe à cette époque. Une peinture murale est exécutée à l'arrière du chœur par Jacques Tricot dans les années 1940. Détériorée, elle est remplacée par une œuvre du père Grasselly, curé de la paroisse en 1953-1954, aujourd'hui disparue.

L'église présente un plan rectangulaire et un chevet plat. Elle est composée d'une nef centrale et de deux bas-côtés.

Le bâtiment comporte neuf travées, dont cinq pour la nef. Le chœur surélevé est encadré par deux salles dont une sacristie au sud. L'église comporte au revers de la façade principale une tribune, accessible par un escalier en béton. Le cœur abrite un très bel autel en marbre du XVIIIe siècle, provenant sans doute de l'ancienne église.

Inscrite au titre des Monuments historiques conformément à l'arrêté préfectoral n°2012-03246 du 25 avril 2012

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 12 mai 2015



Commune **RIVIÈRE-PILOTE**
 Adresse quartier Regal
 Dénomination **ÉGLISE SAINT-LOUIS-MARIE-GRIGNON-DE-MONFORT**
 Propriétaire Association diocésaine

« L'église de Régale est construite en 1957 par l'architecte Marcel Salasc à l'instigation de Mgr Varin de la Brunelière, évêque de la Martinique de 1942 à 1972.

La commune de Rivière-Pilote est assez étendue, et Régale fait partie des nombreux quartiers à l'écart du bourg. Les écarts y représentent 80% de la population, c'est l'un des plus peuplés. Or, il manque un lieu de culte pour ce quartier, partie la plus éloignée du bourg.

Une chapelle de secours, édifiée en 1920 par l'Abbé le Duff, est abandonnée vers 1950 pour cause de mauvais état. En 1957, un terrain est trouvé pour construire l'église actuelle. Le plan est établi par Marcel Salasc. Les travaux ne durent que quelques mois. Le coût de l'église est de onze millions de francs, mobilier compris. Sa bénédiction a lieu le 13 octobre 1957 « devant une foule nombreuse ». C'est l'une des dernières églises édifiées en Martinique. Les premières cérémonies ont lieu en 1960. Un clocher hors-œuvre est ajouté en décembre 1961, la date figure sur une des cloches. En 1977 sont réalisés d'importants travaux : changement de la toiture, peinture complète, ajout de vitraux exécutés par le maître verrier M. Six.

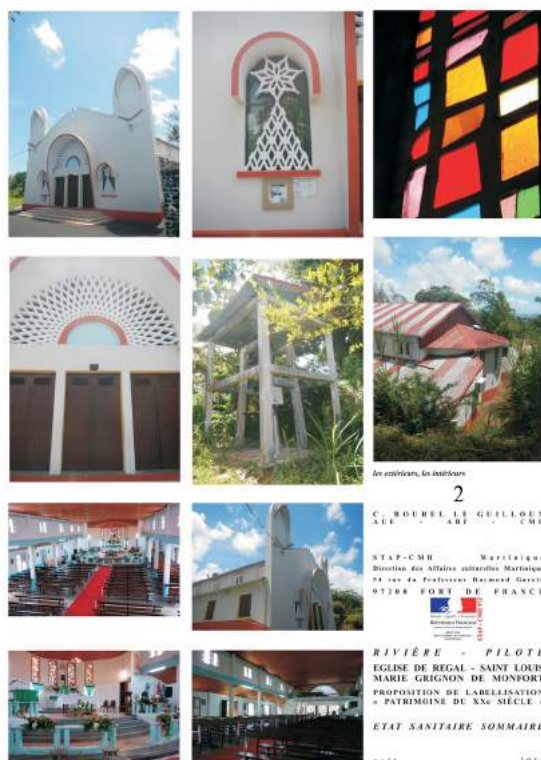
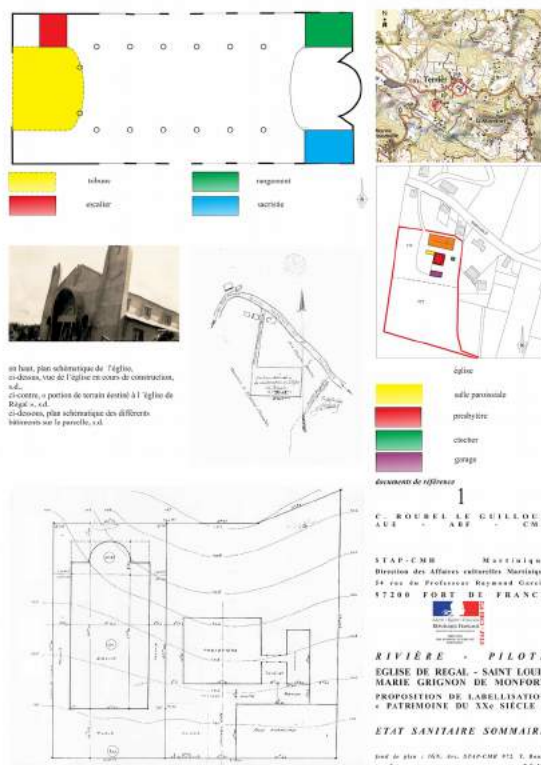
L'église accueille, depuis 1983, la pierre tombale de Mgr Varin de la Brunelière. Tout comme l'église de Josseaud, située dans la même commune, celle de Régale est réputée pour ses pèlerinages.

L'église présente un plan rectangulaire et un chevet semi-circulaire. Elle se compose d'une nef centrale et de deux bas-côtés à six travées et deux, de largeur moindre, pour le chœur surélevé par un degré convexe et encadré par deux salles dont une sacristie à droite (sud). La construction relève du système poteau-poutre sur colonnes et colonnes demi-engagées.

Au revers de la façade une tribune de plan convexe, supportée par des colonnes et des corbeaux à ressauts, accessible par un escalier en vis en béton.

L'église de Régale est une réalisation modeste où les détails architecturaux ont été dessinés avec soins. »

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **SAINT-PIERRE**
 Adresse 115, rue Victor Hugo
 Dénomination **MAISON ROY-CAMILLE**
 Propriétaire Privé

« La maison est construite en 1936 par l'architecte Louis Caillat pour Raphaël Roy-Camille, commerçant en import-export de Saint-Pierre. Ce dernier est âgé de 40 ans lors de la construction. Il est le frère de Jules, ingénieur et entrepreneur.

Cette importante villa fait partie des œuvres de Caillat à son arrivée en Martinique. L'édifice est loué depuis 1997 à l'hôpital Colson et sert de centre médico-psychologique. Elle a subi un certain nombre de modifications : ajout de cloisons et de grilles. Un plan antérieur aux modifications permet de comprendre l'organisation originale.

L'édifice comporte un corps de bâtiment principal et deux ailes en retour. Il possède deux étages.

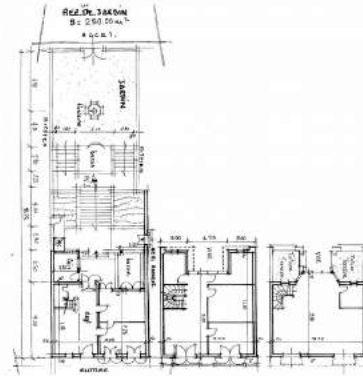
Le rez-de-chaussée est composé d'une petite terrasse avec à gauche une aile sur pilotis protégeant un grand bassin et à droite, une aile comprenant une cuisine et des toilettes. Le corps principal comporte une salle d'attente et des bureaux (ancienne salle à manger). Un escalier en vis, en granito, distribue les étages.

Chaque étage est largement ouvert sur le jardin grâce à une loggia et possède une salle-de-bain dotée d'une baignoire située dans l'aile gauche, le reste est compartimenté en bureaux. Le premier étage possède en plus un grand balcon sur la rue. Il était à l'origine constitué d'une vaste chambre à coucher, d'un salon et d'un bureau.

Au deuxième étage, deux terrasses latérales sont séparées par le balcon. A cet étage se trouvaient deux grandes chambres à coucher.

La maison Roy-Camille, œuvre de Caillat, est une réalisation moderne et inventive qui a su tirer parti d'une parcelle allongée. »

Labellisée « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



ci-dessous plan des différents étages de la construction, réalisé par Louis Caillat - 1936, ar. STAP-CMH 972



documents de référence



Commune **SAINT-PIERRE**
 Adresse rue Caylus
 Dénomination **HÔTEL DE VILLE**
 Propriétaire Commune

« Un hôtel de ville, construit dans la deuxième moitié du 19e siècle, est complètement détruit par l'éruption de 1902.

Un nouvel édifice est construit en 1934 sur son emplacement mais avec un plan tourné à 90 degrés par rapport au précédent. Il ouvre donc sur la rue Caylus. Selon Jean Doucet, Louis Caillat, collaborateur d'Ali Tur, qui est architecte de la ville de Saint-Pierre entre 1934 et 1936 pourrait bien en être l'architecte.

Le mobilier d'époque, réalisé par les artisans locaux, a été vraisemblablement conçu par Louis Caillat dans un style Art-déco. Un bâtiment annexe, prévu à l'origine pour loger le concierge, renferme actuellement les services techniques. L'ensemble, très homogène, a réussi à traverser les ans sans grande transformation. Une extension est réalisée en 1981 par l'architecte Charles Rameau, elle respecte tout à fait le style original. Quelques bureaux dont celui du maire ont été redécors.

L'édifice est de plan rectangulaire à un étage. En façade, un porche à piliers commande l'entrée. Le rez-de-chaussée et l'étage contiennent des bureaux répartis autour d'un espace central : le hall au rez-de-chaussée et la salle du conseil à l'étage. Dans le hall, au rez-de-chaussée, un escalier monumental conduit à la salle du conseil.

Il s'agit d'un escalier tournant à deux volées droites, constitué d'une première volée centrale et d'une deuxième volée double à montées parallèles. Les salles placées de chaque côté de la salle du conseil possèdent deux balcons, celle située au sud sert pour les mariages.

L'hôtel de ville de Saint-Pierre est un édifice moderne particulièrement original par sa forme et ses qualités thermiques. »

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Commune **SCHOELCHER**
 Adresse **Petit paradis**
 Dénomination **LOTISSEMENT PETIT PARADIS**
 Propriétaire

« Le lotissement Petit-Paradis, réalisé entre 1956 et 1960 par les architectes Maurice de Lavigne Sainte-Suzanne et Alfred Larrouy est l'une des toutes premières expériences de logements économiques en Martinique. C'est la SIFA, Société Immobilière et Foncière Antillaise, créée notamment par le Crédit Martiniquais qui est à l'origine de l'opération.

Ce lotissement réunit des innovations techniques et formelles, en particulier dans sa deuxième tranche. Cette dernière est la partie la plus intéressante car les constructions y sont plus abouties.

Elles sont construites selon un procédé innovant appelé procédé CALAD, mis au point par les architectes avec l'entrepreneur Roy-Camille. Ce procédé de construction en préfabrication avec des éléments de 70x50cm, facilitait la mise en œuvre. Il a donné entière satisfaction et a très bien vieilli, il a été utilisé notamment pour la construction du lotissement Batelière (cité Ozanam) réalisé à la même époque et pour le couvent de Cluny.

L'innovation formelle vient de la terrasse et de son audacieux porte-à-faux. Cependant, l'idée généreuse de donner à chacun un lieu de plaisir et de convivialité dans une architecture modeste, mais de qualité n'a pas toujours tenu. Les transformations, comme cela est courant dans les évolutions des lotissements, ne sont pas toujours très heureuses et reviennent toujours à fermer cet espace. »

Labellisé « patrimoine du XXe siècle » le 15 décembre 2015



Les dossiers de labellisation sont consultables au Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique auprès de Marlène Desroses (marlene.desroses@culture.gouv.fr), référente « Patrimoine du XXe siècle ».

Pour plus de renseignements sur le label consulter les sites :

http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/VISITES/labelxx/lieu_frameset.htm

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Le-label-Patrimoine-du-XXe-siecle>

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires culturelles de Martinique
STAP – CMH
54 rue du Professeur Raymond Garcin
97200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11
Télécopie : 05 96 60 79 69

sdap972@culture.gouv.fr

Rédaction Christophe Bourel Le Guilloux, Marlène Desroses, STAP – CMH 972 d'après des textes de Yohann Bouin.

Crédits photos : Christophe Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko, STAP-CMH 972, *logotype du label Patrimoine du XXe siècle* © Ministère de la Culture et de la Communication

Version janvier 2016